



RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 DU 19 JUIN 2023

Je suis heureuse de vous accueillir cette année encore dans un cadre de normalité retrouvé sans distanciation sociale, sans masque, après que nous ayons connu pratiquement trois ans de crise sanitaire avec le COVID 19.

Depuis que j'assume la présidence du Club de Prévention je m'oblige à contextualiser l'année sur laquelle portent l'activité et la situation financière de l'association évaluées en assemblée générale. Cet exercice, qui n'est pas facile, est pour moi indispensable car il permet de mesurer l'environnement sociétal, dont résultent les politiques publiques, qui rythment de fait l'évolution de notre association. L'an dernier à la même époque, nous nous réjouissions de la levée des principales mesures mais nous étions encore dans la logique des vaccins, des passe-sanitaires avec des positions clivantes, des uns prônant le respect de la liberté individuelle, des autres faisant appel à la nécessaire solidarité collective face à un virus inconnu.

Déjà, il était dit que rien ne serait comme avant la pandémie, que le fonctionnement même de notre société s'en trouverait impacté dans des proportions à évaluer dans quelques années mais déjà perceptibles en termes de rapport au travail, de prise de conscience de la nécessaire transition écologique, de l'interdépendance entre les pays pour l'approvisionnement de l'énergie, des produits alimentaires et industriels.

Le terrible conflit qui s'est déclenché en février 2022, par l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venu ternir l'espoir d'un monde meilleur au sortir de la pandémie.

Cette guerre tragique perdure encore aujourd'hui.

La communauté internationale se mobilise pour lui trouver une issue, éviter que le bilan des pertes humaines s'alourdisse et éviter ce qui pourrait être encore le pire c'est-à-dire l'extension du conflit.

Ce conflit a eu d'importantes répercussions sur les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires.

J'ai en mémoire toutes les alertes que nous avons eues l'hiver dernier sur les risques de pénurie de fourniture de carburant, de gaz, d'électricité et de certaines denrées alimentaires.

Ces deux événements majeurs exogènes ont eu bien sûr des retentissements sur le fonctionnement du Club de Prévention.

En 2022, en préfiguration du monde d'après Covid, il a été décidé par l'Etat dans le cadre d'une grande réflexion appelée le « SEGUR de la Santé » de prendre des mesures de reconnaissance salariale pour tous ces métiers liés à la santé mis en lumière lors de la pandémie, qui ont fait preuve d'un engagement sans nom bravant les risques, qui étaient alors méconnus.

Ces mesures ont été étendues aux métiers relevant du médico-social, notamment ceux des travailleurs sociaux.

Ces dispositions adoptées par l'Etat en avril 2022, ont nécessité beaucoup d'échanges pour comprendre et partager les critères retenus pour leur mise en œuvre.

Je m'explique.

Deux écueils considérables sont apparus dans leur champ d'application, le premier portait sur le fait que tous les travailleurs sociaux n'étaient pas concernés et aucun de la prévention spécialisée, le second sur les postes relevant des fonctions « supports » de l'association.

Après une fin de non-recevoir des services de l'Etat pour la prévention spécialisée, nous nous sommes tournés vers les principaux financeurs dont elle relève à savoir le Conseil Départemental de la Marne et la Ville d'Eprenay.

Heureusement, les échanges que nous avons eus avec eux ont été fructueux mais avec une prise d'effet des augmentations au 1er janvier 2023 sans rétroactivité.

Toutefois, les longues tractations que nous avons eues avec nos partenaires institutionnels financeurs avant qu'elles n'aboutissent ont eu un impact sur le fonctionnement du service de prévention spécialisée confronté outre à des absences pour maladie, à des départs spontanés.

Je tiens à cet égard à remercier les représentants du Conseil Départemental de la Marne et Madame la Maire d'Eprenay qui ont réaffirmé leur soutien à la prévention spécialisée et ce malgré les difficultés rencontrées sur cette activité en 2022.

Même si nous saluons les efforts financiers effectués par l'Etat pour cette revalorisation salariale des travailleurs sociaux, nous regrettons que les métiers relevant des fonctions supports, aient été d'emblée définitivement exclus du champ d'application des mesures du Ségur de la Santé.

Il convient à cet égard de préciser que la situation financière de notre association ne bénéficie pas de fonds propres suffisants pour prendre à sa charge la rétroactivité de l'augmentation salariale des travailleurs sociaux de la prévention spécialisée sur l'exercice 2022 et encore moins l'augmentation salariale des métiers exclus du champ d'application du Ségur de la santé.

Ai-je besoin de rappeler qu'une association comme la nôtre qui comporte aujourd'hui près de 90 salariés ne peut fonctionner sans les métiers relevant de l'accueil, des ressources humaines, de l'assistance administrative, comptable et technique.

Tous ces personnels contribuent grandement à la cohésion des équipes car ils résolvent tous ces détails du quotidien qui mettent « de l'huile dans les rouages » et dont on ne saurait se passer parce qu'ils permettent aux autres membres du personnel d'effectuer au mieux leur mission.

Inutile de vous dire que ces mesures du Ségur de la Santé qui auraient dû renforcer la cohésion des équipes par une reconnaissance globale l'a quelque peu mise à mal par ces différenciations.

2022 a de toute façon été une année extrêmement compliquée en termes de gestion des ressources humaines.

Alors, que nous étions en réflexion sur une évolution de notre organisation, nous avons eu comme d'autres employeurs beaucoup de difficultés pour recruter.

Tous les postes du service hébergement d'Eprenay n'étaient pas pourvus durant le premier semestre 2022, dont près de la moitié pour l'équipe éducative et au second semestre 2022 c'est le service de la prévention spécialisée qui manquait cruellement d'effectifs.

Pour autant, comme vous pourrez le constater globalement l'activité est restée au même niveau que l'année précédente avec une hausse du nombre de personnes accompagnées.

Les raisons vous en seront tout à l'heure détaillées dans la présentation du rapport d'activité.

Toutefois, je retiens qu'en 2022

- ✚ si nous avons ouvert peu de nouveaux dispositifs nous avons pris notre part pour accueillir et accompagner au mieux comme tous les opérateurs de la Marne, les réfugiés ukrainiens, qui étaient prioritaires.

A cet égard, je tiens à mettre l'accent sur les moyens considérables déployés par notre partenaire de longue date Moët et Chandon pour que cet accueil s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

Pour répondre aux besoins des personnes ukrainiennes, nous avons aussi développé les ateliers sociolinguistiques grâce au dynamisme de sa coordinatrice et des nombreux bénévoles qui ont rendu cette action possible».

+ nous avons aussi développé notre action APRIL REIMS sur tout le périmètre de Reims alors qu'elle ne portait précédemment que sur le quartier Croix Rouge. L'extension de cette action est déjà significative en termes de résultats par l'augmentation du nombre de personnes accompagnées grâce à l'efficacité des travailleurs sociaux qui y sont affectés.

+ En 2022 le projet « AMBITIONS » a bénéficié d'une extension sur le territoire de Sézanne, axé principalement sur l'accès à la mobilité.

Je réserve pour l'assemblée générale de l'année prochaine l'évaluation et les enseignements à tirer de cette belle expérimentation de trois ans qui a pris fin au 31 mai 2023.

D'ores et déjà, nous pouvons nous féliciter d'avoir pratiquement atteint les objectifs du public visé en secteur urbain comme en secteur rural et ce dans un contexte de pandémie, d'avoir construit de nouveaux partenariats, qui ne demandent qu'à être confortés pour un meilleur parcours des personnes accompagnées vers l'insertion professionnelle.

Parallèlement nous pouvons regretter que les règles de financement, qui imposaient la recherche de cofinancements aient quelque peu terni le tableau car in fine malgré un financement conséquent de l'Etat le projet s'avère à ce jour déficitaire.

A cet égard, je tiens à remercier Monsieur Eric Girardin député de la troisième circonscription de la Marne qui s'est montré attentif aux difficultés que nous lui avons exposées à ce sujet et s'est fait notre messenger pour les faire remonter au plus haut niveau.

Dans ce contexte donné, l'engagement des équipes présentes en 2022 a été extraordinaire pour suppléer le manque d'effectifs, accepter des modifications de leur emploi du temps et privilégier coûte que coûte notre mission d'accompagnement et d'aller vers.

Je tiens personnellement et au nom de tout le conseil d'administration à les en remercier, à saluer leur professionnalisme et leur dévouement et particulièrement les deux cheffes de service concernées (Florence LAMBERT et Shirley IPAS) auxquelles j'associe plus généralement le personnel d'encadrement, qu'il relève des fonctions supports ou pas.

J'espère qu'ils ne m'en voudront pas de ne pas les citer individuellement mais je sais qu'ils se reconnaîtront.

Si j'insiste sur l'encadrement c'est parce que ce sont les cadres qui par l'exemple qu'ils montrent dans leur investissement savent donner le cap à leurs équipes quand les difficultés s'accumulent alors que notre association doit rester joignable 24h/24h.

Je tiens aussi à souligner le travail exceptionnel effectué par Corinne VALLARD qui assure en tant que directrice adjointe la responsabilité opérationnelle de l'activité.

C'est donc à elle aussi, qu'on doit ces résultats, et bien sûr à Mathieu PICARD qui a dû investir en 2022 un temps non négligeable en sus de sa fonction de directeur pour soutenir la nouvelle direction du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et ce, pour honorer l'engagement du Club de prévention en tant que membre du GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale) chargé d'assurer la gestion du SIAO.

La qualité de leur complémentarité démontre une fois encore comment le Club fait preuve de flexibilité et d'adaptation pour que les difficultés soient surmontées ensemble sans que jamais ce soit au détriment du public et ce n'est pas chose facile tant le rythme est dense.

Fort heureusement, à l'heure où je vous parle les effectifs sont au complet et c'est tant mieux, même si ce développement nous confronte de fait à la nécessité de locaux supplémentaires.

Si à ce jour, nous avons pu couvrir nos besoins pour Vitry le François, nous sommes toujours en recherche pour Epernay et Sézanne.

Les équipes se sont renforcées en compétences, en dynamisme et là encore je salue les processus mis en œuvre pour accueillir et accompagner les nouvelles personnes recrutées pour favoriser leur intégration dans notre organisation.

La qualité de leur intégration reste déterminante pour diffuser ce sentiment d'appartenance à notre association en partageant les valeurs qui sont les siennes.

La mission qui est la nôtre et que nous portons « haut » se complexifie au fil des ans.

La souffrance des personnes que nous accompagnons qu'elles soient jeunes ou pas est de plus en plus protéiforme.

Quelles réponses apporter aux souffrances psychiques voire psychiatriques quand on sait que la psychiatrie reste le parent pauvre d'un système de santé déjà mis à mal ?

Que dire de la souffrance de cette jeunesse qui n'a connu que les foyers d'accueil et dont on voudrait qu'elle soit en capacité à sa majorité de s'insérer sans difficultés dans notre société devenue si individualiste et violente ?

Que dire des traumatismes subis par les personnes victimes de violences et les victimes collatérales que sont les enfants ?

Que dire des traumatismes subis par les personnes issues des mouvements migratoires que nous accueillons avec un grand nombre d'enfants ?

Aujourd'hui, encore des centaines de personnes migrantes continuent de perdre tragiquement la vie en mer sans susciter beaucoup d'émoi.

A l'heure où la défiance envers les institutions s'accroît, où les élus sont malmenés par l'opinion publique, combien d'entre eux auront encore le courage politique de répondre favorablement aux sollicitations pour accueillir des personnes en demande d'asile, bravant parfois l'opinion contraire d'une partie de leurs administrés ?

Que les maires d'Epernay, Vitry le François, Sézanne, Ay Champagne, Tours sur Marne, Fère Champenoise et Pleurs soient ici chaleureusement remerciés de pouvoir être comptés parmi ceux-là. Quelles seront demain les dispositions prises en matière d'immigration alors que les débats s'enflamment, que les opinions se radicalisent et nous divisent, nous faisant oublier que pendant longtemps nous nous sommes targués d'être le pays des droits de l'homme ?

Comment sortir demain de la rue des personnes pour les amener vers le logement alors que les prémices d'une grave crise du logement s'annoncent et raréfient déjà l'offre nécessaire pour assurer la fluidification qui nous est demandée ?

Comment amener vers l'emploi des personnes, qu'on en dit éloignées sans que les acteurs économiques fassent un bout du chemin vers elles, leur octroient leur confiance en changeant d'abord leur regard porté sur elles ?

Que dire des personnes en situation de handicap, qui face aux mêmes difficultés rencontrent encore davantage d'obstacles à surmonter ?

Je pourrais hélas, à l'envi, développer la liste des problématiques qu'aborde la lutte contre les exclusions et qu'il importe de se remettre à l'esprit, tant les défis à relever sont importants. Cette lucidité nécessaire ne doit pas pour autant entamer notre optimisme mais au contraire nous inciter à être en permanence en réflexion pour inventer les réponses qui n'existent pas encore, et faire confiance plus que jamais à notre équipe de professionnels.

Le Club vieillit puisqu'il a aujourd'hui 45 ans, l'âge de la maturité.

Ses équipes s'agrandissent parce qu'elles bénéficient de finances publiques considérables pour leur permettre d'exercer au mieux leurs métiers et il nous faut en avoir conscience.

Ses équipes rajeunissent et c'est un formidable espoir de les voir apporter un autre regard et une contribution nouvelle à l'exercice des missions, qui sont imparties au Club de Prévention.

Je remercie l'ensemble des bénévoles pour la constance de leur investissement qui a permis grâce au développement des ateliers sociolinguistiques d'augmenter le nombre d'apprenants.

J'exprime toute ma gratitude à mes collègues et amis administrateurs qui m'accompagnent fidèlement pour porter aux côtés du personnel des projets audacieux mais aussi assumer des décisions parfois douloureuses.

En leurs noms j'adresse, nos sincères remerciements aux principaux partenaires, qui depuis toujours placent en nous leur confiance et leur soutien financier aux premiers rangs desquels se situent bien entendu l'Etat, le Conseil Départemental de la Marne, la Ville d'Epernay et son CCAS

J'y associe sans réserve tous nos autres partenaires qui ont contribué et contribuent à notre développement.

Comme leur nombre est chaque année plus important, vous me pardonnerez de ne pas en dresser une liste exhaustive.

Je voudrais avant tout citer les autres représentants des collectivités territoriales (la Région Grand Est, la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, les villes de Sézanne, Fère-Champenoise, Vitry le François, Ay Champagne, Tours sur Marne, Pleurs, Avize, Dormans, Reims, Courtisols, Chalons en Champagne, Sainte Menehould, les CCAS et CIAS qui y sont afférents) les représentants des bailleurs sociaux (Plurial Novilia, Le Foyer Rémois, Reims Habitat) et pour finir tous les représentants du monde économique et associatif de nos territoires d'intervention, qui s'associent à des degrés divers à nos actions.

Je veux croire que tous ensemble, nous partageons cette volonté d'agir en faveur d'une société plus inclusive.

Je vous remercie de votre attention.

Marie-Line CANADA